

Centre de prévention et de promotion de la santé en milieu carcéral
de l'asbl « Un pass dans l'impasse »

QUE FAISONS-NOUS ?

Le Centre est chargé de faire un état des lieux des actions existantes, des manques et des besoins en matière de santé au sein de chaque établissement pénitentiaire wallon et propose des actions individuelles et/ou collectives dans différents domaines : santé mentale, gestion des assuétudes, réduction des risques, prévention du suicide, ...

COMMENT ?

En collaborant au maximum avec les acteurs du milieu pénitentiaire : personnes détenues, directions, personnel pénitentiaire, équipes médicales et sociales, services qui œuvrent déjà en détention ainsi qu'avec les institutions d'aide et de soins extra-muros.

POURQUOI ?

Ce service a pour objectif général d'améliorer la santé globale des personnes détenues par la responsabilisation et l'autonomisation, et de favoriser la continuité des soins en vue d'une meilleure réinsertion sociale.

CONDITIONS D'ACCÈS

Le Centre est uniquement destiné aux personnes détenues et au personnel pénitentiaire au sein des prisons wallonnes.

CONTACT :

☎ 081/777.890 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h00)
✉ info@sante-prisons.be
🌐 www.sante-prisons.be
📱 https://m.facebook.com/Unpassdansl'impasse



Siège social :
Chaussée de Waterloo, 182 – 5002 Saint-Servais

Avec le soutien de :



FAIRE UN DON :

Une attestation fiscale sera transmise pour tout don
d'au moins 40€ par année civile

BE25 6364 1533 0182

Editeur responsable : Hussein Staban, Président – Chaussée de Waterloo, 182 – 5002 Saint-Servais – Version janvier 2021



Développons
ensemble
un avenir meilleur



QUI SOMMES-NOUS ?

Un pass dans l'impasse est une association du réseau Solidaris. L'objectif premier visé par l'asbl est la prévention du suicide et plus largement l'amélioration de la santé mentale en Région wallonne.

Créée en 2008, l'asbl dispose d'un **Centre de prévention du suicide et d'accompagnement** dont l'activité principale est d'apporter un soutien à toute personne confrontée de près ou de loin à la problématique du suicide. Ce service se distingue par sa pluralité, son accessibilité, sa rapidité d'intervention et son expertise quant à l'intervention en situation de crise suicidaire.

Depuis juillet 2013, l'asbl est reconnue en qualité de Centre de référence en santé mentale spécifique « suicide ». A travers cette nouvelle branche d'activités, notre objectif est de pouvoir fournir un appui aux acteurs du secteur psycho-médico-social. L'association s'est ainsi dotée d'un second service dénommé **Centre de référence de prévention du suicide**.

Le 1^{er} décembre 2019, l'asbl a élargi son champs d'action et son offre de service. Grâce à la reconnaissance accordée par le Gouvernement wallon pour le projet pilote de promotion de la santé et d'accompagnement des détenus, l'asbl pourra désormais s'occuper de la santé mentale, de la gestion des assuétudes et de la réduction des risques au sein des 15 prisons wallonnes. Elle vise également la prévention du suicide et plus globalement, la réinsertion sociale. Un troisième service a ainsi vu le jour : le **Centre de prévention et de promotion de la santé en milieu carcéral**.

Forte de cette expérience, l'asbl « Un pass dans l'impasse » a développé une expertise pointue dans le domaine de la santé mentale à travers la Wallonie et plus particulièrement en matière de prévention du suicide.

Centre de prévention du suicide et d'accompagnement de l'asbl « Un pass dans l'impasse »

BESOIN D'AIDE ?

À un moment de sa vie, toute personne, homme ou femme, riche ou pauvre, seul(e) ou entouré(e), jeune ou âgé(e) peut être amené(e) à envisager le suicide comme étant la seule issue à une souffrance devenue insupportable.

Pourtant, d'autres alternatives sont possibles. Pour vous aider, différents services sont à votre disposition :

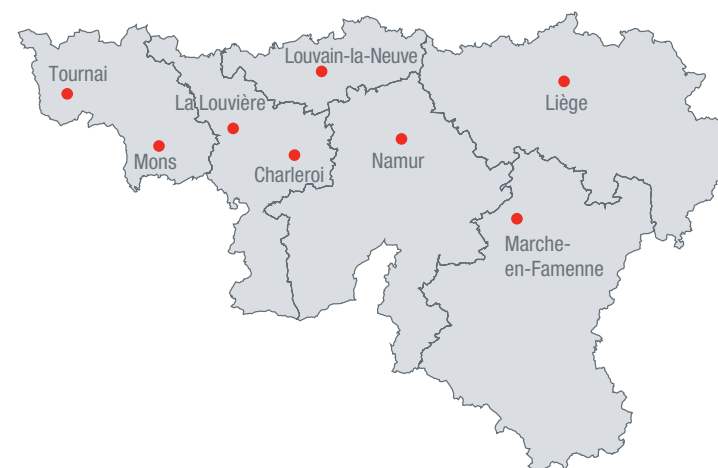
- **Suivi psychologique de crise**
Nos psychologues apportent une écoute et une aide à toute personne ayant des idées suicidaires ou ayant réalisé une tentative de suicide, en lui donnant l'opportunité d'exprimer sa souffrance et de prendre du recul afin d'envisager d'autres voies possibles.
- **Soutien des proches de personnes suicidaires**
Des entretiens avec un psychologue sont proposés à l'entourage d'une personne à risque suicidaire.
- **Accompagnement du deuil après suicide**
Cet accompagnement vise à fournir un soutien psychologique et une écoute respectueuse aux personnes confrontées à cette épreuve.
- **Consultation sociale**
Pour aider les personnes endeuillées mais également les personnes suicidaires et leurs proches dans les démarches administratives et organisationnelles qui se présentent à elles.

TARIFS ¹

- 20€ Entretien individuel
- 25€ Entretien conjugal ou familial
- 0€ Consultation sociale

VOUS POUVEZ NOUS CONSULTER EN WALLONIE SUR RENDEZ-VOUS

- | | |
|--|--|
| • Charleroi
Place Charles II, 24
6000 Charleroi | • Marche-en-Famenne
Rue du Vivier, 5
6900 Marche-en-Famenne |
| • La Louvière
Avenue Max Buset, 40
7100 La Louvière | • Mons
Boulevard Gendebien, 5
7000 Mons |
| • Liège
Rue des Fontaines Roland, 29
4000 Liège | • Namur
Chaussée de Waterloo, 166
5002 Namur |
| • Louvain-la-Neuve
Verte Voie, 20
1348 Louvain-la-Neuve | • Tournai
Rue de Cordes, 8
7500 Tournai |



FORMATIONS ET SENSIBILISATIONS

Vous êtes confronté à la thématique du suicide ?

Vous souhaitez comprendre davantage et obtenir des outils pour faire face à des situations difficiles ?

Nous proposons pour le tout public et les professionnels du secteur psycho-médico-social des formations et sensibilisations en prévention du suicide. Contactez-nous afin d'obtenir notre catalogue détaillé.

CONTACT :

- ☎ Un seul numéro en Wallonie : 081/777.150 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00)
- ✉ info@lesuicide.be
- 🌐 www.lesuicide.be
- 📘 <https://m.facebook.com/Unpassdansl'impasse>

¹ Votre mutuelle peut intervenir dans vos frais. Contactez-la !

Centre de référence de prévention du suicide de l'asbl « Un pass dans l'impasse »

En sa qualité de structure experte dans la thématique du suicide, l'asbl « Un pass dans l'impasse » a créé en 2013 un Centre de référence en prévention du suicide.

QUE FAISONS-NOUS ?

- **Appui aux professionnels** : assurer une fonction d'information, de documentation et de relais vers des « intervenants ressource », mais également soutenir la mise en place d'événements en lien avec la problématique du suicide.
- **Concertation transrégionale et transectorielle** : optimiser et jaloner le parcours de soins de la personne suicidaire ou suicidante.
- **Diffusion d'informations et des formations en prévention suicide** : répertorier les services de documentation spécialisés existants et assurer la promotion des formations disponibles en Wallonie.
- **Observatoire des pratiques en santé mentale** : lister les dispositifs d'accueil et d'écoute spécifiques, que vous pouvez retrouver également sous forme d'une cartographie sur notre site.
- **Partage d'outils pratiques** : sélectionner et mettre à disposition de la population et des professionnels différents outils, conseils et recommandations de bonnes pratiques autour de la problématique du suicide.
- **Sensibilisation de la population générale à la prévention du suicide** : mettre à disposition différentes informations sur la thématique, relayées ou produites en interne.
- **Investissement dans la recherche en matière de suicidologie**
- **Aide psychologique pour les indépendants en détresse** : apporter un support psychologique gratuit préventif et proactif par téléphone aux indépendants en détresse. Cette première écoute est suivie par la mise en place de 4 entretiens psychologiques par téléphone. Numéro vert : **0800/300.25** (du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00).
- **Mise en place d'un réseau de sentinelles en prévention du suicide à travers la Wallonie** : détecter les personnes en détresse suicidaire, rendre plus accessible l'offre de soins et faciliter la recherche d'aide dans une démarche proactive d'amélioration de la santé mentale de la population.

TARIFS

Ces services sont entièrement gratuits.

CONDITIONS D'ACCÈS

Vous êtes un professionnel du secteur psycho-médico-social, un étudiant ou chercheur qui souhaite des informations sur la thématique de la prévention du suicide ?

Vous êtes un indépendant touché par la crise du COVID-19, vous vous sentez en détresse psychologique ?

Le Centre de référence de prévention du suicide est là pour vous aider.

CONTACT :

- ☎ 081/777.878 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h00)
- ✉ contact@info-suicide.be
- 🌐 www.info-suicide.be
- 📘 <https://m.facebook.com/Unpassdansl'impasse>

INDÉPENDANTS EN DÉTRESSE ?

UNE LIGNE D'ÉCOUTE GRATUITE VOUS EST DÉDIÉE

0800 300 25

DISPONIBLE DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

